

Cours Consolidation

Sommaire

- ❖ Périmètre de consolidation
- ❖ Opérations de pré-consolidation
- ❖ Opérations de consolidation
- ❖ Documents de synthèse consolidés

Introduction

Périmètre de consolidation

Cadre légale et réglementaire

Sociétés soumises à l'obligation

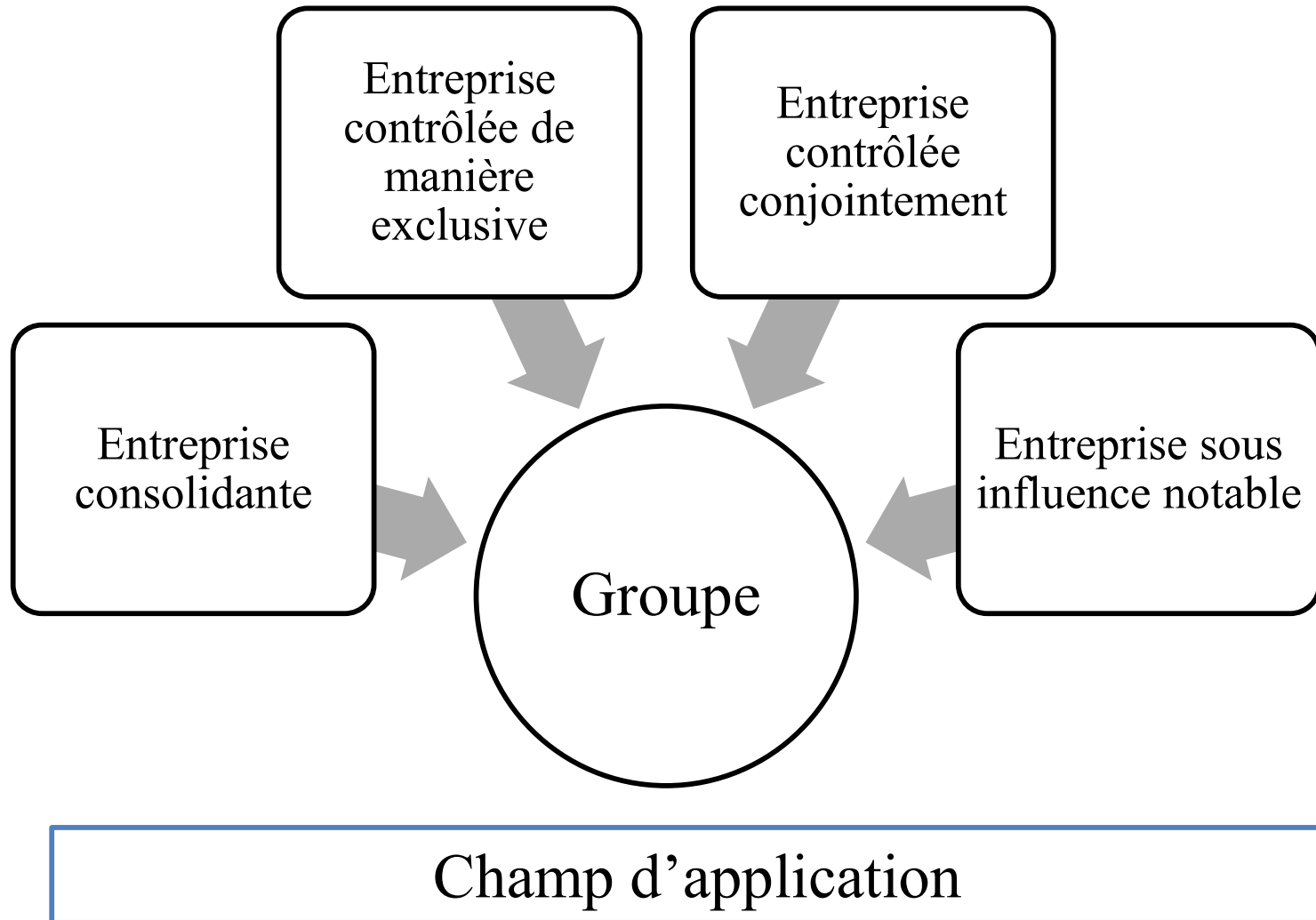
Entités exerçant un contrôle exclusif ou conjoint sur une ou plusieurs autres entités

Normes à adopter

Normes SYSCOHADA ;

Les normes internationales (IFRS)

Cadre légale et réglementaire



Cadre légale et réglementaire

- Exclusion du périmètre de consolidation :
 - Les entités dominantes de l'espace juridique formées par les Etats parties qui sont elles-mêmes, sous le contrôle d'une autre entité de cet espace soumise à une obligation de consolidation ;
 - Les ensembles d'entité dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas pour chaque exercice, pendant deux exercices successifs, un total hors taxes de 500 000 000 FCFA ou l'équivalent dans l'unité monétaire ayant cours légal dans l'Etat partie.

Cadre légale et réglementaire



Entrée

- Date acquisition des titres ;
- Date prise de contrôle ou influence notable ;
- Date de transfert du contrôle si différente de date de transfert des titres.



Sortie

- Cas de cession ;
- Perte de contrôle sans cession.

Type de contrôles selon normes marocaines

- **Contrôle exclusif :**

- ❖ Soit de la détention directe ou indirecte par la société mère, de la majorité des droits de vote dans cette société ;
- ❖ Soit la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration de la filiale ;
- ❖ Soit du droit d'exercer sur la filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, une « influence dominante » lui donnant le pouvoir de direction

Type de contrôles selon normes marocaines

- **Influence notable:**

- ❖ L'influence notable sur la politique financière et la gestion d'une entreprise est présumée lorsqu'une société dispose, durablement (directement ou indirectement), d'une fraction égale au moins à vingt pour cent (20 %) des droits de vote des associés de cette entreprise sans en avoir le contrôle.

- **Contrôle conjoint :**

- ❖ Existence d'un nombre limité d'associés ou d'actionnaires partageant le contrôle; le parage du contrôle suppose qu'aucun associé ou actionnaire n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres ; l'existence d'un contrôle conjoint n'exclut pas la présence d'associés ou d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle conjoint.

Distinction entre pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

- **Distinction entre les notions de contrôle et d'intérêt**

- ❖ Lorsqu'une société possède des titres d'une autre société, le pourcentage de contrôle de droit est égal au pourcentage des droits de vote détenus par rapport aux droits de vote qui peuvent normalement s'exprimer dans les assemblées de la société ;
- ❖ Le pourcentage d'intérêts est égal au pourcentage du capital détenu. Il est donc lié aux droits pécuniaires (ou droits financiers)

Distinction entre pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

- **Actions générant un décalage entre contrôle et intérêt**
 - ❖ Actions sans droit de vote ;
 - ❖ Actions à double droits de vote ;
 - ❖ Droits de vote potentiels.

Distinction entre pourcentage de contrôle et pourcentage d'intérêt

- **Actions générant un décalage entre contrôle et intérêt**

- ❖ Exemple d'actions sans droits de vote:

- ❖ Le capital de la société A se décompose en 20 000 actions ordinaires et 5 000 actions sans droit de vote, la société M détient 5 000 actions ordinaires et 5 000 actions sans droit de vote :

Total droits de vote	Droits de vote détenus par M	Pourcentage de droits de vote
20 000	5 000	$5\,000 / 20\,000 = 25\%$

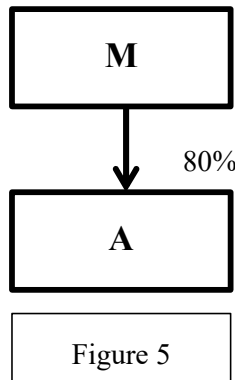
- ❖ Actions à double droits de vote :

- ❖ Le capital de la société A se décompose en 20 000 actions ordinaires et 5 000 actions à double droits de vote, la société M détient 5 000 actions à double droits de vote et 10 000 actions ordinaires :

Total droits de vote	Droits de vote détenus par M	Pourcentage de droits de vote
$20\,000 + (5\,000 * 2) = 30\,000$	$(5\,000 * 2) + 10\,000 = 20\,000$	$20\,000 / 30\,000 = 67\%$

Types de liens et règles de calcul

- **Lien direct**



Filiales	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle
	Direct	Indirect	Total	
A	80%	0%	80%	CE

Filiales	Pourcentage d'intérêt		
	Direct	Indirect	Total
A	80%	0%	80%

Types de liens et règles de calcul

- **Lien indirect**

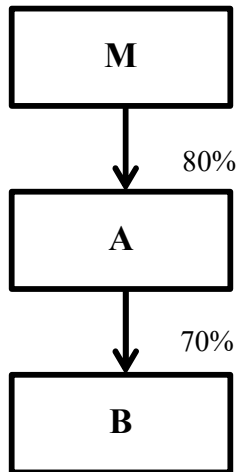


Figure 6

Filiales	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle
	Direct	Indirect	Total	
A	80%	0%	80%	CE
B	0%	70%	70%	CE

Filiales	Pourcentage d'intérêt		
	Direct	Indirect	Total
A	80%	0%	80%
B	0%	70%*80%	56%

Types de liens et règles de calcul

- Lien réciproque**

Coefficient diviseur : $1 - \text{Pourcentage d'intérêt A/C} * \text{Pourcentage d'intérêt C/A}$

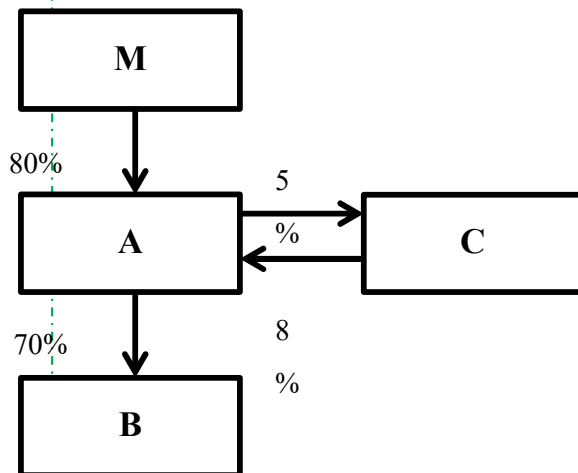


Figure 7

Filiales	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle
	Direct	Indirect	Total	
A	80%	0%	80%	CE
B	0%	70%	70%	CE
C	0%	5%	5%	HP

Le coefficient diviseur est égal à $1 - 5\% * 8\% = 99,6\%$

Filiales	Pourcentage d'intérêt		
	Direct	Indirect	Total
A	$80\% / 0,996 = 80,31\%$	0%	80,31%
B	0%	$70\% * 80,31\%$	56,22%
C	0%	$80,31\% * 5\%$	4,02%

Types de liens et règles de calcul

- Lien circulaire**

Coefficient diviseur : $1 - \text{Pourcentage d'intérêt A/B} * \text{Pourcentage d'intérêt B/C} * \text{Pourcentage d'intérêt C/A}$

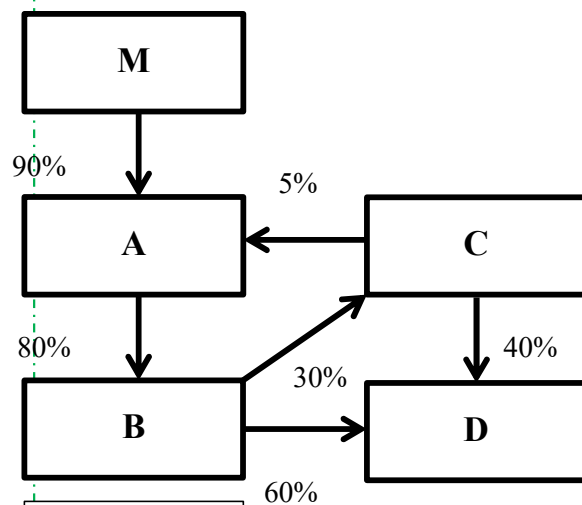


Figure 8

Filiales	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle
	Direct	Indirect	Total	
A	90%	0%	90%	CE
B	0%	80%	80%	CE
C	0%	30%	30%	IN
D	0%	60%	60%	CE

Le coefficient diviseur est égal à $1 - 80\% * 30\% * 5\% = 98,8\%$

Filiales	Pourcentage d'intérêt		
	Direct	Indirect	Total
A	$90\% / 0,988 = 91,09\%$	0%	91,09%
B	0%	$91,09\% * 80\% = 72,87\%$	72,87%
C	0%	$72,87\% * 30\%$	21,86%
D	0%	$(72,87\% * 60\%) + (21,86\% * 40\%) = 52,47\%$	52,47%

Types de liens et règles de calcul

- Autocontrôle sur filiale**

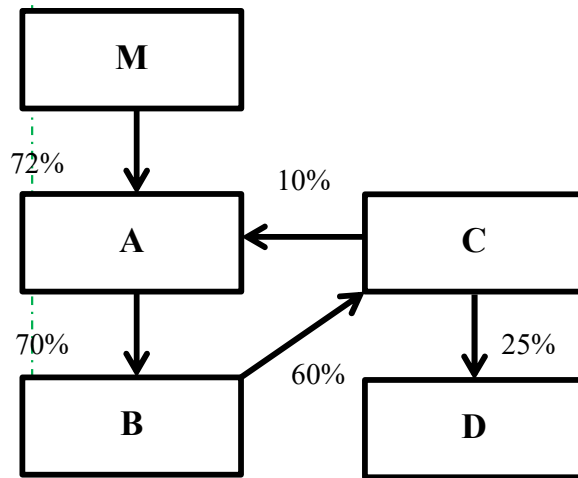


Figure 9

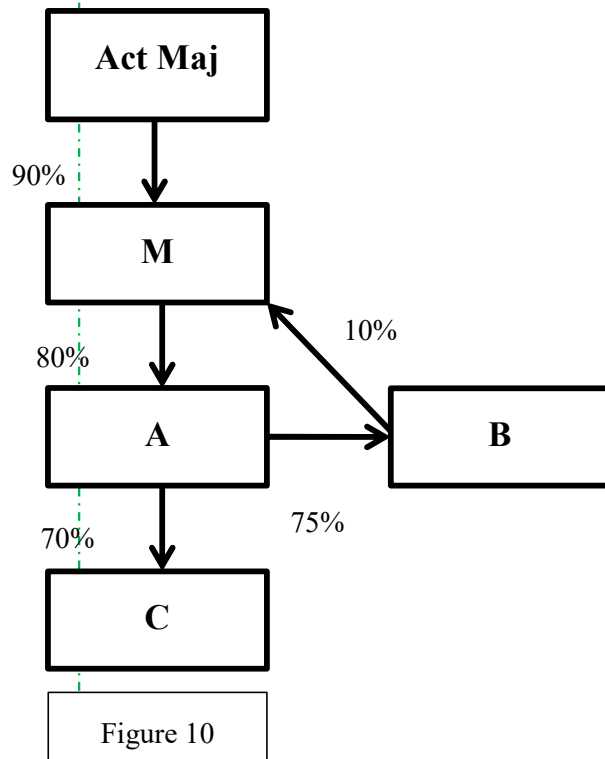
Filiales	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle
	Direct	Indirect	Total	
A	$72\%/90\% = 80\%$	0%	80%	CE
B	0%	70%	70%	CE
C	0%	60%	60%	CE
D	0%	25%	25%	IN

Le coefficient diviseur est égal à $1 - 70\% * 60\% * 10\% = 95,8\%$

Filiales	Pourcentage d'intérêt		
	Direct	Indirect	Total
A	$72\%/0,958 = 75,16\%$	0%	75,16%
B	0%	$75,16\% * 70\% = 52,61\%$	52,61%
C	0%	$52,61\% * 60\%$	31,57%
D	0%	$31,57\% * 25\%$	7,89%

Types de liens et règles de calcul

- **Autocontrôle sur mère**



Filiales	Pourcentage de contrôle			Type de contrôle
	Direct	Indirect	Total	
M	$90\%/90\% = 100\%$	0%	100%	CE
A	0%	80%	80%	CE
B	0%	75%	75%	CE
C	0%	70%	70%	CE

Le coefficient diviseur est égal à $1 - 80\% * 75\% * 10\% = 94\%$

Filiales	Pourcentage d'intérêt		
	Direct	Indirect	Total
M	$90\%/0,94 = 95,75\%$	0%	95,75%
A	0%	$95,75\% * 80\% = 76,60\%$	76,60%
B	0%	$76,60\% * 75\%$	57,45%
C	0%	$76,60\% * 70\%$	53,62%

Méthodes de consolidation

- **Types de contrôles et méthodes de consolidation**

Types de contrôle	Méthodes de consolidation
Contrôle Exclusif (CE)	Intégration Globale (IG)
Contrôle Conjoint (CC)	Intégration Proportionnelle (IP)
Influence Notable (IN)	Mise en équivalence (MEE)

Méthodes de consolidation

- **Exemple de mise en équivalence :**

Bilan Société M			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Titres de participation	400,00	Capital social	7 000,00
Actifs divers	13 600,00	Réserves	5 000,00
		Résultat	1 500,00
		Passifs divers	500,00
Total Actif	14 000,00	Total Passif	14 000,00

La société M détient 40% des droits de vote de la société A.
La société A est sous Influence Notable.

La méthode de consolidation à utiliser est la mise en équivalence.

Bilan Société A			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Actifs divers	1 800,00	Capital social	1 000,00
		Réserves	160,00
		Résultat	100,00
		Passifs divers	540,00
Total Actif	1 800,00	Total Passif	1 800,00

Méthodes de consolidation

- **Exemple de mise en équivalence :**

La méthode, de mise en équivalence, consiste à réévaluer les titres détenus par la société M.

La valeur des titres est ensuite corrigé au niveau du bilan groupe en contrepartie du résultat et des réserves.

Le pourcentage utilisé pour le calcul de la quote-part est le pourcentage d'intérêt.

$$\begin{aligned} \text{Situation Nette Société A} &= \text{Actif divers A} - \text{Passifs divers A} \\ &= 1\,800 - 540 \\ &= 1\,260 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Quote Part détenue par Société M} &= \text{Situation Nette Société A} * 40\% \\ &= 1\,260 * 40\% \\ &= 504 \end{aligned}$$

$$\text{Montant correspondant au Résultat} = 100 * 40\% = 40$$

$$\text{Montant correspondant aux Réserves} = 160 * 40\% = 64$$

Titres de participation		104,00	
	Réserves Groupe		64,00
	Résultat Groupe		40,00

Méthodes de consolidation

- **Exemple de mise en équivalence :**

Bilan Groupe M (MEE)			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Titres de participation	504,00	Capital social	7 000,00
Actifs divers	13 600,00	Réserves	5 064,00
		Résultat	1 540,00
		Passifs divers	500,00
Total Actif	14 104,00	Total Passif	14 104,00

Méthodes de consolidation

- Exemple d'intégration proportionnelle :**

Bilan Société M			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Titres de participation	400,00	Capital social	7 000,00
Actifs divers	13 600,00	Réserves	5 000,00
		Résultat	1 500,00
		Passifs divers	500,00
Total Actif	14 000,00	Total Passif	14 000,00

La société M détient 40% des droits de vote et a signé un accord avec un autre actionnaire de la société A pour que l'ensemble des décisions soient prises conjointement.

La société A est sous Contrôle Conjoint.

La méthode de consolidation à utiliser est l'intégration proportionnelle.

Bilan Société A			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Actifs divers	1 800,00	Capital social	1 000,00
		Réserves	160,00
		Résultat	100,00
		Passifs divers	540,00
Total Actif	1 800,00	Total Passif	1 800,00

Méthodes de consolidation

- **Exemple d'intégration proportionnelle :**

La méthode d'intégration proportionnelle consiste, à intégrer le bilan retraité de la société A à hauteur du pourcentage d'intérêt détenu par la société M.

Les titres de participation de la société A, présent au bilan de M, sont crédités en contrepartie du débit du Capital ajouté lors de l'intégration du bilan de la société A.

Actifs divers		720,00	
	Capital Groupe		400,00
	Réserves Groupe		64,00
	Résultat Groupe		40,00
	Passifs divers		216,00
Capital Groupe		400,00	
	Titres de participation		400,00

Méthodes de consolidation

- **Exemple d'intégration proportionnelle :**

Bilan Groupe M (IP)			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Actifs divers	14 320,00	Capital social	7 000,00
		Réserves	5 064,00
		Résultat	1 540,00
		Passifs divers	716,00
Total Actif	14 320,00	Total Passif	14 320,00

Méthodes de consolidation

- **Exemple d'intégration globale :**

Bilan Société M			
Actif retraité	Solde	Passif retraité	Solde
Titres de participation	400,00	Capital social	7 000,00
Actifs divers	13 600,00	Réserves	5 000,00
		Résultat	1 500,00
		Passifs divers	500,00
Total Actif	14 000,00	Total Passif	14 000,00

La société M 40% des droits de vote et dispose d'une clause statutaire lui conférant le contrôle de la société A.

La société A est sous Contrôle Exclusif.

La méthode de consolidation à utiliser est l'intégration globale.

Bilan Société A			
Actif retraité	Solde	Passif retraité	Solde
Actifs divers	1 800,00	Capital social	1 000,00
		Réserves	160,00
		Résultat	100,00
		Passifs divers	540,00
Total Actif	1 800,00	Total Passif	1 800,00

Méthodes de consolidation

- Exemple d'intégration globale :**

La méthode d'intégration globale consiste, à intégrer le bilan retraité de la société A dans sa totalité.

Afin de constater la part des autres actionnaires de la société A, un intérêt minoritaire est à calculer. L'intérêt minoritaire correspond à la situation nette de la société A, multipliée par le pourcentage d'intérêt détenu par les autres actionnaires.

Les titres de participation de la société A, présent au bilan de M, sont crédités en contrepartie du débit du Capital ajouté lors de l'intégration du bilan de la société A.

$$\begin{aligned} \text{Situation Nette Société A} &= \text{Actif divers A} - \text{Passifs divers A} \\ &= 1\,800 - 540 \\ &= 1\,260 \\ \text{Intérêts Minoritaires} &= \text{Situation Nette Société A} * 60\% \\ &= 1\,260 * 60\% \\ &= 756 \end{aligned}$$

	Actifs divers		1 800,00	
		Capital Groupe		400,00
		Réserves Groupe		64,00
		Résultat Groupe		40,00
		Intérêts minoritaires		756,00
		Passifs divers		540,00
	Capital Groupe		400,00	
		Titres de participation		400,00

Méthodes de consolidation

- **Exemple d'intégration globale :**

Bilan Groupe M (IG)			
Actif retraité	Soldes	Passif retraité	Soldes
Actifs divers	15 400,00	Capital social	7 000,00
		Réserves	5 064,00
		Résultat	1 540,00
		Intérêts Minoritaires	756,00
		Passifs divers	1 040,00
Total Actif	15 400,00	Total Passif	15 400,00

Travaux pré-consolidation

Retraitements pré-consolidation

- **Exemple Ecart de conversion :**

L'entité a enregistré au titre de ses travaux de clôture les éléments suivants :

- Un écart de conversion actif pour 1 150 000 FCFA
- Une provision pour risques et charges pour 1 150 000 FCFA
- Un écart de conversion passif pour 750 000 FCFA

Retraitements pré-consolidation

- Exemple Ecart de conversion:**

Journal de pré-consolidation de A (31/12/N)					
Consolidation des comptes bilan			Consolidation des comptes CPC		
Provision pour perte de change	1 150 000,00		Perte de change	1 150 000,00	
Ecart de conversion actif		1 150 000	Dotations aux provisions pour Risques et Charges		1 150 000.00
Ecart de conversion passif	750 000,00		Résultat	750 000.00	
Résultat		750 000,00	Gain de change		750 000.00

Retraitements pré-consolidation

- **Exemple Engagement de retraite:**

L'entreprise doit constater au titre de ses engagements de retraite pour ses salariés une provision qui s'établit à 75 000 000 FCFA à la fin de l'exercice N, dont 10 000 000 FCFA relative à cet exercice.

Passer les retraitements de pré-consolidation.

Retraitements pré-consolidation

- Exemple Engagement de retraite :**

Libellés	Produits		Charges		Résultat brut	IS	Résultat net
	Augmentation (+)	Diminution (-)	Augmentation (-)	Diminution (+)			
Annulation du stock des provisions relatifs aux exercices précédents	-	-	65 000 000.00	-	- 65 000 000	-19 500 000	45 500 000
Annulation de la dotation constatée au cours de l'exercice	-	-	10 000 000.00	-	- 10 000 000	- 3 000 000	7 000 000
IDA						-22 500 000	

Retraitements pré-consolidation

- Exemple Engagement de retraite :**

Journal de pré-consolidation de A (31/12/N)					
Consolidation des comptes bilan			Consolidation des comptes CPC		
Résultat	10 000 000		Dotations aux provisions	10 000 000	
Réserves	65 000 000				
Provision pour engagement de retraite		75 000 000	Résultat		10 000 000
Impôt différé Actif	22 500 000		Résultat	3 000 000	
Réserves		19 500 000			
Résultat		3 000 000	Impôt sur les bénéfices		3 000 000